Parc naturel régional de Portneuf
Pavillon d'accueil
423, rue Principale
Saint-Alban (Québec) G0A 3B0
1 855 284-4232

Voici les informations importantes pour votre séjour en saison estivale (voir plus bas pour l'hiver)

Arrivée au chalet à partir de 16h00;
Départ du chalet à 13h00;

Le pavillon d'accueil du Parc est situé à l'entrée du village de Saint-Alban (423, rue Principale). Vous devez vous y arrêter afin de récupérer les clés du chalet et procéder au paiement final.

À prévoir pour votre séjour :
- Chaises de camping;
- Combustible *en gel* pour poêles à fondu;
- Eau potable;
- Permis de pêche (au besoin);
- Sacs de couchage et literies complètes;
- Vestes de sauvetage;

À savoir pour votre séjour :
- 2 chaloupes avec rames sur le lac à la Truite (vestes à apporter);
***La chaloupe qui était disponible sur le lac Caribou ne sera plus accessible à partir de la saison 2026*
- Aucune réception cellulaire;
- BBQ avec propane fourni;
- Bois en quantité suffisante selon la durée du séjour;
- Chalet sans électricité : frigo, cuisinière et eau chaude fonctionnant au propane. Éclairage solaire;
- Chalet sans fumée;
- Chemin carrossable pour se rendre au chalet;
- Chiens interdits dans les chalets;
- Eau non-potable;
- Salle de bain complète;
- Savon à vaisselle, linge à vaisselle, essuie-main et papier de toilette fournis;
- Un plat à fondu (apporter votre combustible en gel);
- Ustensiles, couverts et plats de cuisson sur place;

Pêche (Zone 27)
Ce lac contient de l'omble de fontaine et de la perchaude. Le lac étant ensemencé en mai, la pêche y est meilleure de mai à la mi-juin. La pêche à la truite se termine le deuxième dimanche de septembre dans la zone 27.

Feux d'artifices et feu de camp
- Si vous souhaitez faire des feux d'artifices, vous devez avoir l'approbation de la Municipalité de Saint-Alban. Un permis est exigé.
- Pour les feux à ciel ouvert, vous devez faire preuve de prudence en tout temps et respecter l'emplacement désigné à cet effet.

Parc naturel régional de Portneuf
Pavillon d'accueil
423, rue Principale
Saint-Alban (Québec) G0A 3B0
1 855 284-4232

Tente / roulotte / motorisé
- Les équipements de camping installés sur le terrain du chalet devront défrayer le frais de camping standard en vigueur.

Frais de stationnement
Le frais de stationnement au Parc naturel régional de Portneuf est inclus pour 3 véhicules seulement. Ainsi, pendant votre séjour, vous pouvez visiter les autres secteurs à votre guise. Vos invités et vous pourrez simplement apposer le reçu sur votre tableau de bord comme preuve de paiement. Veuillez noter que, pour la mise à l'eau d'une embarcation motorisée, le propriétaire devra défrayer le frais de stationnement en vigueur, que ce soit au lac Long ou à la rivière Sainte-Anne.

Ménage et bris de matériel
Si du matériel est endommagé à la suite de votre location et/ou que des heures de ménages supplémentaires sont nécessaires pour remettre les lieux dans leur état de propreté initial, des frais supplémentaires vous seront exigés.

Politique d'annulation :

- Pour une annulation à plus de 30 jours de votre arrivée, 10% (du coût total de votre réservation), en frais administratifs, sera conservé. La différence vous sera remboursée.
- Pour une annulation à 30 jours ou moins avant votre arrivée, aucun remboursement de l'acompte;

Politique de modification :

- À plus de 30 jours de votre arrivée, 15$ de frais de modification. Seule une modification possible.
- À 30 jours ou moins de votre arrivée, aucune modification possible.
- Les modifications à la hausse sont permises sans frais.

Parc naturel régional de Portneuf
Pavillon d'accueil
423, rue Principale
Saint-Alban (Québec) G0A 3B0
1 855 284-4232

Voici les informations spéciales pour votre séjour en hiver

Le chalet n'est pas accessible en voiture!

À prévoir pour votre séjour :
- Combustible *en gel* pour poêle à fondu;
- Eau potable;
- Sac de couchage et literie complète;

À savoir pour votre séjour :
- Aucune réception cellulaire;
- BBQ avec propane fourni;
- Bois en quantité suffisante selon la durée du séjour;
- Chalet sans électricité : frigo, cuisinière et eau chaude fonctionnant au propane. Éclairage solaire;
- Chalet sans fumée;
- Chiens interdits dans les chalets;
- Eau non-potable;
- Salle de bain complète fonctionnelle même l'hiver;
- Savon à vaisselle, linge à vaisselle, essuie-main et papier de toilette fournis;
- Un plat à fondu (apporter votre combustible en gel);
- Ustensiles, couverts et plats de cuisson sur place;

Politique d'annulation :

- Pour une annulation à plus de 30 jours de votre arrivée, 10% (du coût total de votre réservation), en frais administratifs, sera conservé. La différence vous sera remboursée.
- Pour une annulation à 30 jours ou moins avant votre arrivée, aucun remboursement de l'acompte;

Politique de modification :

- À plus de 30 jours de votre arrivée, 15$ de frais de modification. Seule une modification possible.
- À 30 jours ou moins de votre arrivée, aucune modification possible.
- Les modifications à la hausse sont permises sans frais.